
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 10 décembre 2018 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., maire d'arrondissement suppléant
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
Mme Lise Zarac, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

CA18 20 0529

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.10.1 Condoléances - décès de Mme Lyne Voyer

et en modifiant le point 20.18.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA18 20 0530**Mot du maire d'arrondissement suppléant**

Bonsoir mesdames et messieurs,

Par le Messager LaSalle, La Presse ou certaines stations de radio ou de télévision, vous avez peut-être pris connaissance de la campagne de communication et de relations gouvernementales que l'arrondissement de LaSalle a menée ces derniers mois à propos des travaux prévus par le ministère des Transports du Québec autour de LaSalle en 2019. Pour le bénéfice des citoyens qui assistent au conseil dans la salle ou en webdiffusion, je crois pertinent de faire le point sur ce dossier.

Au mois d'août dernier, l'arrondissement a été informé de l'intention du MTQ de procéder à la fermeture partielle de l'échangeur Angrignon de décembre 2018 à décembre 2019, mais aussi à la fermeture complète de l'échangeur De La Vérendrye pendant 300 jours à compter de décembre. Les membres du conseil ont jugé que ces travaux étaient susceptibles de causer de la congestion majeure, car ils s'ajoutent aux travaux épisodiques que le MTQ mène à l'échangeur Saint-Pierre et au pont Honoré-Mercier.

Dès notre séance du 4 septembre, nous avons adopté d'urgence une résolution dont l'objet était de « Signifier que le conseil juge inacceptable le projet du ministère des Transports du Québec d'enclaver les citoyens et les entreprises de LaSalle par la fermeture quasi complète du boulevard Angrignon durant toute l'année 2019, sans solution alternative valable pour les automobilistes et le camionnage ».

Notre administration a entrepris des démarches pour sensibiliser les fonctionnaires du MTQ aux impacts considérables que ces fermetures allaient avoir sur l'arrondissement. Je vous rappelle que LaSalle compose déjà avec l'enclavement naturel de son territoire par les barrières physiques du fleuve Saint-Laurent et du canal de Lachine.

De notre côté, comme élus, nous avons interpellé le gouvernement du Québec à ce sujet. Fin septembre, nos démarches nous ont permis de parler directement au ministre des Transports André Fortin, qui s'est engagé à se pencher sur ce dossier. Une semaine plus tard, le gouvernement Couillard a été défait. Résultat : nous devons attendre la formation du nouveau gouvernement caquiste pour rétablir le dialogue.

Également à la mi-septembre, la mairesse Manon Barbe a abordé ce sujet au conseil municipal de Montréal. Non seulement a-t-elle sollicité l'appui de l'Administration Plante-Dorais à nos requêtes auprès du MTQ, mais elle a réitéré une demande récurrente de LaSalle pour un pont supplémentaire sur le canal de Lachine, afin de relier les rues Saint-Patrick et Notre-Dame.

Suite aux annonces du MTQ, l'arrondissement a été pro-actif et a mis sur pied un Comité de mobilisation. Nous voulions prendre le pouls des entreprises et des commerces de LaSalle, les sensibiliser à la situation à venir et nous assurer de porter leur message aux instances responsables de ces travaux. Dès le 1^{er} octobre, une première réunion s'est tenue. Notre partenaire en développement économique, PME-MTL Grand Sud-Ouest, a entrepris un sondage pour mesurer les impacts de la congestion appréhendée sur le chiffre d'affaires des entreprises.

La réponse des commerces et industries de LaSalle a été sans équivoque. Ils estiment que les travaux du MTQ en 2019 sont susceptibles d'entraîner des impacts économiques évalués à 230 M\$ et la perte potentielle de plus de 1000 emplois. Nous nous sommes assurés que ces estimations crédibles soient communiquées à tous les intervenants dans le dossier.

Fin octobre, le nouveau premier ministre François Legault a nommé les deux députés qui seraient responsables du Transport : François Bonnardel, comme ministre des Transports et Chantal Rouleau comme ministre déléguée aux Transports. Cela nous a permis d'orienter notre communication politique vers ces nouveaux interlocuteurs.

Le 29 octobre, une nouvelle réunion du Comité de mobilisation s'est tenue. Des représentants du MTQ sont venus présenter les fermetures prévues en 2019 aux gens d'affaires de LaSalle et aux représentants de la Chambre de commerce. Ces derniers ont pu adresser leurs questions directement aux fonctionnaires du MTQ et aux représentants du consortium KPH-Turcot, qui ont pris note des principales demandes de l'arrondissement et des entreprises, soit :

- De séquencer les travaux aux échangeurs De La Vérendrye et Angrignon pour éviter qu'ils se fassent en même temps ;
- D'envisager des solutions au viaduc Angrignon pour permettre aux camions de se croiser en tout temps, et non pas en alternance comme prévu dans les plans du MTQ ;
- De construire un pont temporaire ou permanent sur le canal de Lachine, en parallèle du boulevard Angrignon ;
- D'assurer une présence policière adéquate durant toute la durée des travaux ;
- Et de retarder tous les travaux après la période des Fêtes, si importante pour la vitalité des commerces de LaSalle.

Le 2 novembre, suite à nos démarches auprès de la Ville de Montréal, la mairesse Valérie Plante a écrit directement au nouveau ministre des Transports, François Bonnardel. Elle a résumé les principales demandes de LaSalle et a ajouté son poids politique au nôtre.

Quant à elle, la mairesse Manon Barbe a établi des contacts directs avec Mme Chantal Rouleau, la nouvelle ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la métropole. C'est son ministère qui gère les chantiers du MTQ à Montréal, dont l'échangeur Turcot. Mme Barbe s'est assurée que la ministre et son cabinet mesuraient bien les impacts de ces fermetures sur les entreprises, les commerces et les citoyens de LaSalle.

Le 19 novembre, l'arrondissement a convoqué une nouvelle rencontre du Comité de mobilisation Turcot. Presque tous les grands employeurs industriels et commerciaux de LaSalle étaient présents, de même que les représentants de la Chambre de commerce du Sud-Ouest et de PME-MTL, et des représentants d'organisations susceptibles d'être impactées, comme Urgence-Santé.

À la suite de cette réunion, nous voulions nous assurer que le ministre des Transports François Bonnardel soit lui aussi sensibilisé à la situation. Nous avons donc demandé à toutes les entreprises qui le souhaitent d'écrire directement au ministre afin de l'informer des impacts que les travaux du MTQ risquaient d'avoir sur leurs activités et leur chiffre d'affaires.

Fin novembre, nos interventions auprès du ministère et auprès du cabinet de la ministre Rouleau nous ont permis de remporter un premier gain : le report de tous les travaux prévus à l'échangeur Angrignon jusqu'au 11 janvier. Une excellente nouvelle pour tous les commerçants de LaSalle. Des travaux importants ont lieu sur l'autoroute 20 certains week-ends de décembre, c'est vrai, mais tout le secteur commercial de LaSalle évitera la fermeture complète du boulevard Angrignon qui était prévue pour le week-end des 15 et 16 décembre.

Nos démarches auprès du cabinet de la ministre ont également permis à la mairesse Barbe et au directeur d'arrondissement Benoît Gauthier de rencontrer les fonctionnaires du ministère directement à leurs bureaux, lundi dernier, 3 décembre. Lors de cette rencontre, ils ont eu confirmation d'un deuxième gain. En effet, le MTQ avait ramené à 6 mois seulement, plutôt qu'un an, la configuration problématique au viaduc Angrignon, soit de janvier à juillet 2019. À compter de juillet, les deux voies de circulation dans la zone des travaux seront donc ouvertes en continu, et non en alternance.

Mercredi 5 décembre, nous avons demandé au MTQ la tenue d'une nouvelle réunion d'information au bénéfice des entreprises et commerces de LaSalle. Le MTQ a pu leur fournir des renseignements détaillés sur chacune des phases de travaux, afin de permettre à nos entreprises d'être bien préparées aux fermetures de certains accès au réseau autoroutier et de planifier leurs activités en conséquence.

Enfin, je tiens à souligner un autre développement important, auprès de la Ville de Montréal cette fois. Au fil des nombreuses représentations que nous avons faites cet automne, et grâce à l'excellente couverture médiatique qui a découlé de nos démarches, la Ville de Montréal s'est montrée sensible aux demandes répétées de LaSalle pour des actions concrètes permettant le désenclavement de notre arrondissement.

En janvier, nous allons nous asseoir avec les responsables de la Ville en matière de mobilité et d'infrastructures. Ensemble, nous allons explorer les différentes avenues qui permettraient d'accroître la mobilité des citoyens et des entreprises de LaSalle, mais aussi des milliers de personnes qui viennent chaque jour y travailler, y étudier, s'y faire soigner ou magasiner.

Vous avez peut-être pris connaissance de l'un des nombreux articles ou reportages sur les demandes de l'arrondissement au MTQ, diffusés la semaine dernière dans les médias. En effet, le mardi 4 décembre, la mairesse Barbe a accordé de nombreuses entrevues sur ce sujet. L'arrondissement ne cherche aucunement à nuire au gouvernement ou au MTQ. Notre rôle d'élus, c'est d'être les porte-voix de nos citoyens et de nos entreprises, de faire valoir leur point de vue et leurs appréhensions et de les représenter auprès des bonnes instances.

En toute franchise, mes collègues et moi sommes déçus du manque d'ouverture et de flexibilité du ministère des Transports du Québec. En même temps, nous sommes fiers des gains que nous avons pu obtenir. Le report de certains travaux en janvier, la durée moins longue de la circulation en alternance sur Angrignon et l'ouverture de la Ville de Montréal à davantage de mobilité pour LaSalle sont des gains véritables. Je souligne aussi le dialogue que nous avons établi avec le nouveau gouvernement à Québec et la crédibilité accordée à LaSalle par les instances et par les médias au fil des derniers mois.

Nous allons maintenir ce dialogue et demeurer vigilants dès l'amorce de ces importants travaux. Soyez assurés que le MTQ n'a pas fini de sentir le souffle de LaSalle dans son cou. Ces travaux sont absolument nécessaires, nous en convenons, mais nous allons tout faire pour que leur impact soit le moins dommageable possible.

Je termine en souhaitant à tous les citoyens de LaSalle nos meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes. Nous vous invitons à vous montrer généreux envers tous nos concitoyens dans le besoin. Participez aux guignolées et donnez généreusement aux banques alimentaires. Et surtout, n'oubliez pas celles et ceux qui sont seuls durant les Fêtes.

Merci de votre attention et bon conseil.

03.00

CA18 20 0531

Période de réponses et questions du public

Monsieur le maire d'arrondissement suppléant procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Jean-François Racine	Transport en commun à LaSalle et Lachine	
Mme Céline Bernier	Projet Highlands et bruit de la voie ferrée	Aménagement urbain

M. Francesco Moreno	Condominiums Taxes Projet domiciliaire sur le lot de l'ancien concessionnaire Ford	
M. Yves Daoust	Réparations des rues Coût du journal Accent	
Mme Sonja Susnjar	Avis publics et journal Accent Délégation en Chine Plan stratégique et développement LaSalle Ouest	

10.03

CA18 20 0532**Félicitations à l'agent policier Tommy Fortier - prix des Policiers du Québec**

Attendu que le conseil d'arrondissement tient à souligner la courageuse intervention de Tommy Fortier qui a empêché un homme de commettre l'irréparable en se jetant du pont Champlain, l'hiver dernier;

Attendu que le jeune agent policier a décidé de porter secours à l'homme en détresse sur le Pont Champlain en février dernier. L'agent Fortier avait alors agrippé le bras de l'homme et engagé une discussion avec lui afin de le dissuader de commettre un acte suicidaire;

Attendu que le prix Policiers du Québec honore les policiers nationaux, provinciaux et municipaux qui se sont illustrés dans le cadre d'une opération classée comme un fait divers ou au cours d'une enquête d'envergure;

Attendu que le jeune agent a suivi sa technique policière au cégep Garneau, juste avant de rejoindre l'école nationale de police du Québec à Nicolet;

Attendu que Tommy Fortier a été affecté à LaSalle pendant un an et demi avant d'être transféré, tout dernièrement, au centre-ville, au PDQ21,

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'agent policier, Tommy Fortier, pour avoir dissuadé un homme de commettre un acte suicidaire.

Les membres du conseil saluent son sens du devoir et ses remarquables réflexes, et le félicite pour son courage.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA18 20 0533**Félicitations - 50e anniversaire de mariage**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à Mme Margherita Martella et M. Vincenzo Martella qui célèbreront leur cinquantième anniversaire de mariage le 4 janvier 2019.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA18 20 0534**Condoléances - décès de M. Michel Giannattasio**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Michel Giannattasio, survenu le 11 novembre 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA18 20 0535**Condoléances - décès de Mme Claire Blanchette**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Claire Blanchette, survenu le 25 novembre 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA18 20 0536

Condoléances - décès de M. André Chouinard

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. André Chouinard, survenu le 3 décembre 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA18 20 0537

Condoléances - décès de M. Fernand Pilote

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Fernand Pilote, survenu le 3 décembre 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA18 20 0538

Condoléances - décès de M. Stéphane Laroche

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Stéphane Laroche survenu le 1^{er} décembre 2018. M. Laroche travaillait à titre de mécanicien à la Direction des travaux publics depuis le 14 juillet 1997.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA18 20 0539**Condoléances - décès de Mme Lyne Voyer**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Lyne Voyer, survenu le 6 décembre 2018. Madame Voyer était la cousine de Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement à LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.16

CA18 20 00540**Approbation des procès-verbaux - séances du 5 et du 21 novembre 2018**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA18 20 0541**Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 novembre 2018**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 7 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1182363100

CA18 20 0542

Compte rendu du comité de circulation du 5 novembre 2018

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 5 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1187151049

CA18 20 0543

Dépôt du projet du Centre éducatif de la petite enfance André-Laurendeau

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du projet du Centre éducatif de la petite enfance André-Laurendeau et de le transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.14 1182365040

CA18 20 0544

Dépôt d'une demande de changement de zonage - école au 8550 boulevard Newman

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage pour l'implantation d'une école au 8550, boulevard Newman et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.15 1182365041

CA18 20 0545

Contrat à Tuyauterie Expert - remplacement du refroidisseur au 6e étage de la mairie

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 249 972,90 \$, taxes incluses, (contrat : 227 248,09 \$ + contingences: 22 724,81 \$), pour des travaux de remplacement du refroidisseur situé au 6^e étage de la mairie de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Tuyauterie Expert Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 571332 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 227 248,09 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1180269017

CA18 20 0546

Contrat à ABC Récréation - aire de jeux au parc Melatti

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une dépense maximale de 88 571,05 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour la fourniture et l'installation d'une aire de jeux de 2-5 ans au parc Melatti dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à ABC Récréation, le contrat de gré à gré à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 77 018,30 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1187151055

CA18 20 0547

Contrat à Aménagement Sud-Ouest - réfection au parc Melatti

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 381 555,08 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de réfection au parc Melatti dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Aménagement Sud-Ouest (9114-5698 Québec Inc.), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 294 959,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 572246.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1187151053

CA18 20 0548

Contrat à Libertevision Inc. - panneaux à affichage dynamique

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 385 396,57 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour la fourniture et l'installation de panneaux à affichage dynamique à divers endroits dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Libertevision Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 344 104,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 568316.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1187151048

CA18 20 0549

Contrat à Pavage D'amour - réfection de revêtement bitumineux et trottoirs de la rue Clément

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 2 050 537,22 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de réfection de revêtement bitumineux et de trottoirs de la rue Clément, entre les rues Lafleur et Trudeau, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Pavage D'amour Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 760 117,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 567317.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1187151050

CA18 20 0550**Contrat à Imprimerie Norecob - impression d'Accent le Journal et répertoire Loisirs/Culture**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder un contrat à Imprimerie Norecob au montant de 69 492,03 \$ taxes incluses, pour l'impression de 6 numéros d'Accent le Journal et d'un répertoire Loisirs/Culture pour l'année 2019, suite à l'appel d'offres 18-17358.

La somme sera prise à même le budget de fonctionnement 2019.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1180577006

CA18 20 0551**Contrat au Groupe ABF Inc. - reconstruction de sections de trottoirs**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 1 822 455,27 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de voirie pour la reconstruction de sections de trottoirs sur différentes rues de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Groupe ABF Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 671 977,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 532721.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1187151047

CA18 20 0552**Contrat à Neptune Security Services - gardiennage à la mairie d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un contrat à Neptune Security Services Inc. pour le service de gardiennage à la mairie de l'arrondissement au montant de 237 427,97 \$ taxes incluses, pour la période du 3 janvier 2019 au 23 décembre 2020 avec deux années d'option de renouvellement d'une année chacune.

La somme sera prise à même le budget de fonctionnement 2019.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1180577007

CA18 20 0553

Contrat aux Surfaces sécuritaires Carpell - revêtement synthétique des aires de jeux à l'Aquaciel

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dépense maximale de 73 000,28 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour la fourniture et l'installation de revêtement synthétique des aires de jeux au site l'Aquaciel de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les surfaces sécuritaires Carpell Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de gré à gré à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 71 568,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 573752.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1187151054

CA18 20 0554

Contrat aux Couvertures St-Léonard - réfection des toitures à la mairie d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 1 130 284,93 \$, taxes incluses (contrat : 1 027 531,75 \$ + contingences : 102 753,18 \$), pour des travaux de réfection de toitures à la mairie de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Couvertures St-Léonard Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 566116 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 027 531,75 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1180269015

CA18 20 0555**Contrat au Groupe Sodem - gestion complexe aquatique Michel-Leduc et piscines extérieures**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'attribuer au Groupe Sodem inc. le contrat pour la gestion du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) et des piscines extérieures au prix de sa soumission, soit 2 862 891,30 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 à la suite de l'appel d'offres public no 18-17147.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1186818088

CA18 20 0556**Contrat à Riopel Dion St-Martin - services professionnels pour agrandir le chalet Michele-Panetta**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 94 525,55 \$, taxes incluses (contrat : 85 932,32 \$ + contingences : 8 593,23 \$), pour des services professionnels pour l'agrandissement du chalet Michele-Panetta au parc Ouellette de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Riopel Dion St-Martin Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 572992 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 85 932,32 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1180269016

CA18 20 0557**Fibrenoire Inc. - entente pour la maintenance du réseau de fibres optiques**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter l'offre de Fibrenoire Inc. pour le renouvellement de la maintenance du réseau de fibres optiques au montant de 37 644,84 \$, taxes incluses, et autoriser la signature de l'entente de services.

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1187846001

CA18 20 0558

Débourcé additionnel - réparation de la conduite d'aqueduc sur la rue Perras

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'approuver un débourcé additionnel de 3 190,83 \$, taxes incluses, pour effectuer des travaux de réparation de la conduite d'aqueduc sur la rue Perras de l'arrondissement de LaSalle (bon de commande 1276141), accordé à Les Pavages Chenail Inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 24 442,21 \$, taxes incluses, à 27 633,04 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1187151052

CA18 20 0559

Dépense additionnelle - travaux de ventilation au Centre Culturel et Communautaire Henri-Lemieux

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 51 440,21 \$, taxes incluses, (contrat : 46 763,83 \$ + contingences : 4 676,38 \$) pour le contrat BAT.18-325 accordé à Gestion Septem Inc. pour des travaux de ventilation pour l'amélioration du confort au Centre Culturel et Communautaire Henri-Lemieux dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant initial du contrat de 499 566,38 \$, taxes incluses, à 551 006,56 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1180269018

CA18 20 0560**Bail de location à Alimentation Nature X Press - centre sportif Dollard-St-Laurent et aréna Jacques-Lemaire**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver la signature du bail par lequel l'arrondissement LaSalle loue à la compagnie Alimentation Nature X Press inc., des emplacements à des fins de services alimentaires pour la période débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019, au centre sportif Dollard-St-Laurent et à l'aréna Jacques-Lemaire, en échange d'une commission de 10 % sur les ventes.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail.

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1187551023

CA18 20 0561**Entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge - collaboration en cas de sinistre**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, à signer l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge établissant les paramètres de collaboration entre elle et l'arrondissement en cas de sinistre pour une durée de trois (3) ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020) avec option de renouvellement de trois ans additionnels.

D'autoriser une dépense de 5 379,71 \$ pour la première année et de 6 148,24 \$ pour les deuxième et troisième années de l'entente.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1180577008

CA18 20 0562**Convention et contribution financière - Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Maire d'arrondissement suppléant Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention à intervenir entre le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux et l'arrondissement de LaSalle pour le prêt d'installations et de matériel pour l'exploitation du Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux et la réalisation de sa programmation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

D'accorder une contribution financière de 251 500 \$ incluant toutes les taxes si applicables.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1186818091

CA18 20 0563

Contributions financières à L'Avant-Scène de LaSalle - réalisation d'une pièce de théâtre

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 220 \$ à L'Avant-Scène de LaSalle conformément à la Politique de soutien pour la réalisation de décors et d'accessoires pour la pièce « Le mariage parfait » présentée au Théâtre du Grand Sault du 15 au 18 novembre 2018.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir et d'une affiche de commanditaires. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1185986012

CA18 20 0564

Félicitations et contributions financières à l'Association musicale de LaSalle - 60^e anniversaire

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'Association musicale de LaSalle inc. à l'occasion de son 60^e anniversaire de fondation.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire et une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de leur concert de Noël ayant eu lieu le 9 décembre 2018.

Le message du conseil doit être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.20 1185986011

CA18 20 0565

Contribution financière aux Chevaliers de Colomb de LaSalle - bottin 2018-2019

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$ aux Chevaliers de Colomb de LaSalle, conseil 3147, pour la réalisation du bottin 2018-2019 de l'organisme.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.21 1187551021

CA18 20 0566

Contribution financière à l'Organisation sociale caraïbe de Montréal - activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à l'Organisation sociale caraïbe de Montréal, pour la réalisation d'activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs en février 2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.22 1187549002

CA18 20 0567

Contribution financière à L'Avant-Scène de LaSalle - construction d'un personnage clownesque

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 567 \$ à L'Avant-Scène de LaSalle conformément à la Politique de soutien pour la réalisation d'ateliers de construction d'un personnage clownesque pour la participation à l'animation du Marché de Noël au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, le 1^{er} décembre 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.23 1187551022

CA18 20 0568

Contribution financière à la Maison des familles de LaSalle - gestion des couches lavables

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 5 000 \$ à la Maison des Familles de LaSalle pour le programme de subvention de gestion des couches lavables pour le territoire de l'arrondissement et approuver un projet de convention à cet effet.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.24 1184629006

CA18 20 0569

Calendrier 2019 des séances du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De fixer les dates des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2019, soit :

lundi, 14 janvier
lundi, 4 février
lundi, 4 mars
lundi, 1^{er} avril
lundi, 6 mai
lundi, 3 juin
lundi, 8 juillet
mardi, 3 septembre
lundi, 7 octobre
lundi, 4 novembre
lundi, 9 décembre

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1182365036

CA18 20 0570

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement

Conformément aux articles 358 et suivants de la LERM, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, les conseillers d'arrondissement doivent déposer devant le conseil d'arrondissement une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De prendre acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement :

Mme Laura Ann Palestini
Mme Nancy Blanchet
Mme Josée Troilo
M. Serge Declos

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1182365037

CA18 20 0571

Nomination de la mairesse d'arrondissement suppléante - janvier à avril 2019

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De nommer Mme la conseillère Nancy Blanchet mairesse d'arrondissement suppléante pour les mois de janvier, février, mars et avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1182365038

CA18 20 0572

Nomination du comité préparatoire des séances du conseil - janvier à avril 2019

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De nommer Mme la conseillère Nancy Blanchet et M. le conseiller Serge Declos membres du comité préparatoire des séances du conseil pour les mois de janvier, février, mars et avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1182365039

CA18 20 0573

Désignation pour 2019 de Mme la mairesse Manon Barbe

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 Mme la mairesse Manon Barbe pour siéger à la Table d'action et de concertation en sécurité.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1182365029

CA18 20 0574

Désignation pour 2019 de M. le conseiller de ville Richard Deschamps

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 monsieur le conseiller de ville Richard Deschamps :

- Responsable des dossiers culture,
- Responsable du transport collectif
- Responsable de PME Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1182365030

CA18 20 0575**Désignation pour 2019 de Mme la conseillère de ville Lise Zarac**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 madame la conseillère de ville Lise Zarac :

- Présidente du Comité de la S.O.U.PE
- Responsable des dossiers Communautés culturelles et Accessibilité universelle
- Membre du comité de circulation de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1182365031

CA18 20 0576**Désignation pour 2019 de Mme la conseillère d'arrondissement Josée Troilo**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 madame la conseillère d'arrondissement Josée Troilo pour siéger à la :

- Table de concertation en sécurité urbaine
- Fondation de l'Hôpital LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1182365035

CA18 20 0577**Désignation pour 2019 de Mme la conseillère d'arrondissement Laura-Ann Palestini**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 madame la conseillère d'arrondissement Laura-Ann Palestini pour siéger :

- au Comité de circulation et
- à la Fondation de l'Hôpital LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1182365034

CA18 20 0578

Désignation pour 2019 de M. le conseiller d'arrondissement Serge Declos

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 monsieur le conseiller d'arrondissement Serge Declos :

- Membre du comité de la S.O.U.PE et
- Responsable du dossier Sports et Loisirs.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1182365033

CA18 20 0579

Désignation pour 2019 de Mme la conseillère d'arrondissement Nancy Blanchet

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De désigner pour l'année 2019 madame la conseillère d'arrondissement Nancy Blanchet :

- Responsable des dossiers Développement social et communautaire et
- Responsable du dossier Développement durable.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1182365032

CA18 20 0580

Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2019

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De nommer les membres du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2019 :

- Mme la conseillère Nancy Blanchet à titre de présidente
- Mme la conseillère Josée Troilo
- Mme Gabrielle Boucher, résidente
- M. David Nadeau, résident
- M. Jean-François Lamy, résident
- M. François Langlois, résident
- Mme Alexandra Papantonopoulos-Dumas, résidente
- Mme Viviane Buende-Kwemo, résidente

et

Mme Sylvie Champagne à titre de secrétaire
M. Normand Trottier à titre de personne ressource
Mme Seraya Speer à titre de personne ressource

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1182365028

CA18 20 0581

Fondation du Cégep André-Laurendeau - levée de fonds au Centre sportif Dollard-St-Laurent

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser la Fondation du Cégep André-Laurendeau à tenir une activité de levée de fonds au Centre sportif Dollard-St-Laurent le samedi 12 janvier 2019 et à se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne sera servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1186818089

CA18 20 0582

Activité de financement pour la Fondation Pierre Brise-Bois au Marché de Noël

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner la décision d'autoriser la tenue d'une activité de financement au profit de la Fondation Pierre Brise-Bois le 1er décembre 2018 dans le cadre de la 4e édition du Marché de Noël organisé par le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux et l'arrondissement de LaSalle.

D'entériner la décision d'autoriser la fermeture de la rue Édouard en avant du Centre culturel situé au 7644, entre les 4^e et 5^e Avenues.

D'entériner la décision d'autoriser la Fondation Pierre Brise-Bois à se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques dans le cadre de ce Marché de Noël. Les boissons alcooliques devront être servies dans des verres de plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures.

D'entériner la décision d'autoriser la vente de nourriture durant l'activité, moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1186818092

CA18 20 0583

Fermeture des règlements d'emprunt LAS-0091 - LAS-0100 et LAS-0105

Attendu que l'Arrondissement de LaSalle de la Ville de Montréal a entièrement réalisé l'objet des règlements LAS-0091, LAS-0100 et LAS-0105, selon ce qui était prévu;

Attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

Attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés en annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal,

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que l'Arrondissement de LaSalle de la Ville de Montréal modifie les règlements LAS-0091, LAS-0100 et LAS-0105 de la façon suivante: en remplaçant les montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Nouveau montant de la dépense » et « Nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe jointe à la présente.

Que l'Arrondissement informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que le pouvoir d'emprunt des Règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution.

Que l'arrondissement demande au MAMH d'annuler dans ses registres les soldes résiduaux mentionnés à l'annexe.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité.

30.15 1183035014

CA18 20 0584

Fermeture de règlements d'emprunt

Attendu que l'Arrondissement de LaSalle de la Ville de Montréal a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît en annexe, selon ce qui était prévu;

Attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

Attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés en annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal,

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que l'Arrondissement de LaSalle de la Ville de Montréal modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante: en remplaçant les montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Nouveau montant de la dépense » et « Nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe jointe à la présente.

Que l'arrondissement informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que le pouvoir d'emprunt des Règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution.

Que l'arrondissement demande au MAMH d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité.

30.16 1183035016

CA18 20 0585
Reddition de comptes

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 24 octobre au 26 novembre 2018, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.17 1183035015

CA18 20 0586

Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection de différents bâtiments

Avis de motion est donné par madame la conseillère Laura Palestini de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement.

40.01 1186152022

CA18 20 0587

Présentation du règlement d'emprunt pour la réfection de bâtiments

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments incluant les chalets de parcs, arénas, mairie, tels que le remplacement de fenêtres et de portes, les toits, les escaliers, les structures du bâtiment, les équipements de plomberie, la ventilation et le chauffage et la réfection de locaux. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement. Un registre sera tenu à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

40.02

CA18 20 0588

Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection de parcs et de piscines dans l'arrondissement

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Serge Declos de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs et de piscines dans l'arrondissement.

40.03 1186152023

CA18 20 0589

Présentation du règlement d'emprunt pour des travaux dans divers parcs

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux dans divers parcs incluant la réfection d'aires de jeux, de bordures, de clôtures, de mobilier urbain, de sentiers pour piétons, de terrains sportifs, de piscines, de pataugeoires ou jeux d'eau, des

équipements destinés à leur fonctionnement, de plantation d'arbres, d'éclairage. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.04

CA18 20 0590

Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection de voirie dans l'arrondissement

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans l'arrondissement.

40.05 1186152024

CA18 20 0591

Présentation du règlement d'emprunt pour des travaux de réfection de voirie

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie sur diverses rues incluant les bordures, trottoirs, fondations de chaussées, pavages, puisards, regards, remplacement de bornes incendies, panneaux identificateurs, poubelles souterraines et plantation d'arbres. Des travaux de remplacement de bases de béton, de lampadaires et toutes les signalisations lumineuses situées dans l'emprise de rue font également partie de ce règlement. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.06

CA18 20 0592

Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection du bâtiment dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 8 650 000 \$ pour des travaux de réfection du bâtiment dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement.

40.07 1186152025

CA18 20 0593

Présentation du règlement d'emprunt pour la réfection du bâtiment du 13 Strathyre

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 8 650 000 \$ pour des travaux de réfection du bâtiment dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson qui consisteront à la réfection majeure du bâtiment de l'arrondissement afin de créer un pôle culturel dans l'arrondissement. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement. Un registre sera tenu à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

40.08

CA18 20 0594

Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection de voirie dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Serge Declos de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement.

40.09 1186152026

CA18 20 0595

Présentation du règlement d'emprunt pour la réfection de voirie dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour des travaux de réfection d'infrastructures tel que bordures, trottoirs, fondations de chaussées, pavages, puisards, regards, remplacement de bornes incendies, panneaux identificateurs, poubelles souterraines et plantation d'arbres dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson. Des travaux de remplacement de bases de béton, de lampadaires et toutes les signalisations lumineuses situées dans l'emprise de rue font également partie de ce règlement. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.10

CA18 20 0596

Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour des travaux de réfection du parc dans le Quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement de LaSalle.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement.

40.11 1186152027

CA18 20 0597

Présentation du règlement d'emprunt pour la réfection du parc dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De présenter le projet de règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour des travaux de réfection du parc situé dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson incluant les aires de jeux, bordures, clôtures, mobilier urbain, sentiers pour piétons, plantation d'arbres et éclairage. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.12

CA18 20 0598

Adoption du règlement LAS-0121 établissant les tarifs

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro LAS-0121 intitulé « *Règlement établissant les tarifs et abrogeant le règlement LAS-0007* ».

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1187405002

CA18 20 0599

Approbation partielle pour un permis de transformation du bâtiment 9603 boulevard LaSalle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver en partie, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001119401), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement sur la citation d'immeubles patrimoniaux numéro 2134, pour le bâtiment situé au 9603, boulevard LaSalle afin :

- De permettre l'ajout d'un garde-corps sur la terrasse au-dessus du garage en conformité aux exigences du Code national du bâtiment;
- De permettre l'ajout de trois (3) lucarnes sur la partie supérieure du toit de la façade arrière de la maison, mais que les fenêtres actuellement à guillotine soient remplacées par des fenêtres à battants en bois à la fin de leur durée de vie;
- De refuser la proposition d'ajouter trois (3) lucarnes sur la partie supérieure du toit de la façade avant de la maison De Lorimier Bélanger. Une nouvelle demande, proposant des lucarnes en nombre et en dimensions plus réduits, et peut-être en position différente, devra être mieux argumentée et appuyée par une recherche comparative plus exhaustive et élaborée en fonction d'un relevé de lucarnes comparables sur des bâtiments comparables, tel que recommandé par le conseil du patrimoine de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1182363098

CA18 20 0600

Dérogation mineure - escalier ouvert donnant accès au sous-sol au 7655 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au bâtiment commercial situé au 7655, rue Centrale, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001379796), afin de permettre l'implantation d'un escalier ouvert donnant accès au sous-sol, situé à 0,89 mètre de la ligne arrière du terrain, alors que selon l'article numéro 6.2.1.11.b) du règlement de zonage numéro 2098, un escalier ouvert donnant accès au sous-sol doit être situé à au moins un (1) mètre de la ligne arrière du terrain.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1182363108

CA18 20 0601**Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.16 à 40.22.

D'adopter les points 40.16 à 40.22.

Adoptée à l'unanimité.

CA18 20 0602**P.I.I.A. - construction d'une habitation trifamiliale sur la 1ère Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001460406), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre la construction d'une habitation trifamiliale sur le lot numéro 1 078 626 (1^{ère} Avenue).

La présente approbation est accompagnée des conditions suivantes :

1. L'avant-toit des deux entrées de la façade principale doit être abaissé afin d'être situé directement au-dessus de l'imposte de chacune des portes.
2. Les garde-corps des terrasses sur le toit doivent être constitués de panneaux de verre clair.
3. L'ensemble des murs du rez-de-chaussée et du premier étage doivent être revêtus de brique d'argile de couleur rouge.
4. La fenêtre située au-dessus de la porte d'entrée principale du mur avant doit présenter un linteau et une allège, telle que les autres fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage.
5. Le mur avant de la façade principale ne doit pas présenter de parapet surhaussé par rapport au rebord du toit.
6. La brique d'argile doit être descendue jusqu'à la base des fenêtres du sous-sol sur la partie avant de la façade latérale gauche, telle que sur le mur avant de la façade principale.
7. L'allée piétonne, prévue pour la deuxième entrée des logements située en retrait du mur avant, doit être aménagée de façon centrale, soit vis-à-vis l'escalier menant au rez-de-chaussée, tel qu'illustré au projet d'implantation modifié par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et joint au présent document.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1182363101

CA18 20 0603

P.I.I.A. - remplacement d'une enseigne au 7610 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (EP3001462169), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre le remplacement d'une enseigne de type boîtier sur le mur du bâtiment situé au 7610, rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1182363102

CA18 20 0604

P.I.I.A. - agrandissement et rénovation au 21 avenue Strathyre

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001474362), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale située au 21, avenue Strathyre.

D'abroger la résolution numéro CA17 20 0691 adoptée le 18 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1182363103

CA18 20 0605

P.I.I.A. - remplacement d'une porte par une fenêtre et du revêtement aux 1 et 3 66e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001455183), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement d'une porte par une fenêtre de même que l'ensemble du revêtement extérieur des murs d'une habitation bifamiliale située aux 1 et 3, 66^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1182363104

CA18 20 0606**P.I.I.A. - remplacement de revêtements au 7964 rue Duranceau**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001467158), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement du revêtement de mur partiel ainsi que le remplacement du revêtement d'un avant-toit d'une habitation unifamiliale située au 7964, rue Duranceau.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1182363105

CA18 20 0607**P.I.I.A. - ajout d'un rebord de toit de 3 lucarnes et remplacement du revêtement au 7 avenue Riverview**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001465219), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'ajout d'un rebord de toit de trois (3) lucarnes et le remplacement d'une partie du revêtement extérieur des murs d'une habitation unifamiliale située au 7, avenue Riverview.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1182363106

CA18 20 0608**P.I.I.A. - remplacement du garage par un abri d'auto au 689 - 40e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001467899), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement du garage par un abri d'auto d'une habitation unifamiliale située au 689, 40^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1182363107

CA18 20 0609

Certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'octobre 2018

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois d'octobre 2018 (selon la liste jointe en annexe).

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1182363099

CA18 20 0610

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Maurice

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un (1) espace de stationnement réservé pour personnes handicapées au 1459, rue Maurice, unité A dans l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.24 1187151051

CA18 20 0611

Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1186456011

Dépôt de documents

- rapports de l'aménagement urbain

60.01

CA18 20 0612**Reprise de la période de questions du public**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
Mme Jenny Liu	Stationnement du dépanneur sur la 65 ^e Avenue	Aménagement urbain

70.00

CA18 20 0613**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De lever la séance à 20 h 39.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Richard Deschamps
Maire d'arrondissement suppléant

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Richard Deschamps
Maire d'arrondissement suppléant

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2019.

Maire d'arrondissement suppléant Secrétaire d'arrondissement